

**Le 16 janvier 2022**

## **Une nouvelle étude demande des actions pour protéger l'approvisionnement canadien en médicaments d'ordonnance**

***Des mesures sont nécessaires afin d'améliorer la production nationale et la chaîne d'approvisionnement internationale***

**Montréal, le 7 février 2022** - Une [nouvelle étude](#) publiée aujourd'hui demande aux gouvernements au Canada de prendre des mesures pour aider à assurer l'accès des Canadiens aux médicaments d'ordonnance grâce au renforcement de la production locale de médicaments génériques et la chaîne d'approvisionnement internationale.

« Les médicaments génériques sont utilisés pour remplir près des trois quarts de toutes les ordonnances au Canada », a déclaré Jim Keon, président de l'Association canadienne du médicament générique (ACMG). « La pandémie de la COVID-19 a démontré que la sécurité de l'approvisionnement des Canadiens en médicaments ne peut plus être tenue pour acquise par les gouvernements et les décideurs. Nous devons agir pour assurer la stabilité de notre industrie et de l'approvisionnement en médicaments du pays. »

L'étude, réalisée par la firme EY Canada à la demande de l'ACMG, révèle que les chaînes d'approvisionnement mondiales sont devenues de plus en plus complexes, ce qui entraîne des risques, des perturbations et des pénuries de médicaments d'ordonnance. Ces risques, comme les restrictions à l'exportation, les interruptions du transport international et la dépendance à l'égard de partenaires étrangers, mettent en évidence l'importance des mesures visant à soutenir la fabrication de médicaments d'ordonnance au Canada et à sécuriser les canaux d'importation de médicaments et d'ingrédients nécessaires à leur production.

Le marché des génériques au Canada est confronté à une pression à la baisse sur ses prix, mais en parallèle il fait face à une augmentation des coûts de la main-d'œuvre, des terrains, du transport et à un régime réglementaire complexe. Ensemble, ces éléments augmentent la fragilité de l'industrie nationale.

Selon les données du rapport d'EY Canada, entre 2019 et 2021, les entreprises membres de l'ACMG ont produit - en fabriquant ou en important - 6 225 produits pharmaceutiques génériques pour le Canada, excluant les ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA). Environ 44 pour cent soit 2 743 de ces produits ont été fabriqués localement et 56 pour cent soit 3 482 étaient des produits finis importés. Depuis 2019, on observe cependant une diminution constante du nombre total de médicaments fabriqués localement, passant de 1 061 en 2019 à 700 en 2021. En outre, presque tous les IPA utilisés pour fabriquer des médicaments génériques au Canada sont importés de 45 pays du monde entier, avec plus de 60 pour cent d'entre eux provenant d'Inde et de Chine.

(plus)

« Avec les pressions croissantes sur les prix des médicaments génériques, les fabricants ont été forcés d'optimiser leurs portefeuilles de produits, ce qui affecte la diversité des médicaments qui peuvent être produits et offerts aux Canadiens », a déclaré M. Keon. « Pour promouvoir et maintenir la fabrication au Canada, l'industrie du médicament générique a besoin de soutiens et d'incitatifs appropriés, ainsi que de la réduction des obstacles à l'entrée sur le marché. »

Tout au long de la pandémie de la COVID-19, les fabricants canadiens de médicaments génériques ont relevé des défis importants pour réussir à éviter des pénuries catastrophiques de médicaments d'ordonnance. Les gouvernements et les parties prenantes doivent maintenant prendre des mesures pour renforcer l'industrie nationale et optimiser la façon dont les médicaments génériques d'ordonnance sont fournis aux Canadiens.

Parmi les principales recommandations du rapport d'EY Canada notons :

- Soutiens et stratégies sur le long terme pour promouvoir et encourager les capacités locales d'importation et de fabrication de médicaments sur ordonnance afin d'assurer l'approvisionnement durable d'un large éventail de médicaments génériques et les avantages économiques associés à une industrie nationale renforcée.
- Un meilleur alignement avec les principaux organismes de réglementation internationaux tels que l'Agence européenne des médicaments (EMA) et la *Food and Drug Administration* (FDA) des États-Unis.
- Des mesures incitatives qui encouragent les entreprises à mettre en marché de nouveaux médicaments génériques au Canada, comme des subventions pour faire face aux coûts élevés de production locale et d'importation, y compris la main-d'œuvre, les opérations, les installations et le transport.
- Taxes et autres mesures incitatives pour soutenir la production locale (pour les IPA, les biosimilaires et autres produits pharmaceutiques).
- La négociation d'accords commerciaux multilatéraux qui favorisent la sécurité de la chaîne d'approvisionnement en médicaments génériques afin de garantir un accès continu aux IPA, aux produits finis et aux éléments nécessaires pour soutenir la production locale.
- Des stratégies de tarification et d'approvisionnement appropriées qui balancent le soutien à la production locale et la nécessité d'une chaîne d'approvisionnement internationale robuste.
- L'élaboration d'approches et de stratégies coordonnées en matière de planification des médicaments d'urgence, y compris le soutien à une réserve de médicaments essentiels, et l'élargissement de cette réserve par l'établissement d'une liste plus exhaustive de médicaments essentiels afin de se préparer aux prochaines urgences de santé publique.

### **À propos de l'Association canadienne du médicament générique (ACMG)**

L'Association canadienne du médicament générique représente l'industrie canadienne du médicament générique. L'industrie joue un rôle important dans le contrôle des coûts de soins de santé au Canada. Les médicaments génériques servent à remplir 74 pour cent de toutes les ordonnances, mais ils comptent pour moins de 21 pour cent des quelques 34 milliards de dollars que les Canadiens dépensent chaque année en médicaments d'ordonnance.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Hugo de Grandpré

Association canadienne du médicament générique (ACMG)

Tél: (514) 603-4268

Courriel : [hugo@generiquescanadiens.ca](mailto:hugo@generiquescanadiens.ca)

Site internet : [www.generiquescanadiens.ca](http://www.generiquescanadiens.ca)